

L'ORAL – OBJET OU MOYEN D'APPRENTISSAGE ?

Laura CHIRIAC

Politehnica University of Timișoara, Romania

Résumé: Cet article tente de donner quelques pistes de réflexion qui, nous l'espérons, seront de nature à mieux circonscrire la pratique de l'oral en classe. Il est vrai que la pratique régulière et fréquente de l'oral constitue un facteur déterminant dans le développement des compétences langagières à l'oral, mais cela ne suffit pas. L'enseignement de l'oral doit aider les apprenants à construire leurs connaissances en matière d'oral, tant sur le plan des habiletés de communication que sur celui des habiletés langagières proprement dites, grâce à une réflexion guidée de leurs pratiques, dans une perspective d'intégration de la lecture et de l'écriture.

Mots clés: Oral, compétences langagières, compétences de communication, apprenant

1. Introduction

La question que l'on se pose est la suivante : l'oral peut-il faire l'objet d'un véritable enseignement à l'école et, si oui, à quelles conditions ? Tous les enseignants admettent qu'il faut pratiquer beaucoup l'oral et pour le maîtriser, un perfectionnement continu s'impose (De Pietro et Wirthner, 1996). En accordant une place importante à l'oral, on doit également souligner qu'il faut construire les savoir-faire concernés car la prise de parole ne s'improvise pas et demande une technique particulière. Une bonne maîtrise de l'oral constitue un important appui non seulement dans l'apprentissage des langues étrangères mais aussi dans le développement du discours au cadre de toutes les disciplines de facture humaniste. Dans cet article, nous essaierons de donner quelques pistes de réflexion qui, nous l'espérons, seront de nature à mieux circonscrire la pratique de l'oral en classe.

2. Quelques considérations théoriques sur l'importance de l'oral

2.1. L'oral – un produit ou un processus de langage ?

On sait que l'école s'est intéressée au produit de l'oral, comme méthode d'évaluation sommative plutôt qu'au processus lui-même, à savoir l'apprentissage des genres formels tels que la discussion, le débat, etc. et leurs conditions de réalisation en classe, l'apprentissage régulé des habiletés communicationnelles et langagières. Il ne faut pas négliger l'oral comme expression de soi (improvisation théâtrale, lecture scénique) qui aide les apprenants à former et à développer leur propre personnalité et l'oral comme outil. Du reste, comme l'apprentissage et l'évaluation de l'oral touchent à la dimension « affective » de la personne qui s'exprime, les enseignants estiment qu'ils n'ont pas les outils appropriés et ils se limitent souvent à des critères sommatifs figés dans une grille sans activités formatives préalables. Il suffit de rappeler des paroles employées par plusieurs enseignants : « Il n'est pas besoin de travailler l'oral, c'est naturel, ça sort tout seul. » ; « L'oral est moins rigoureux que l'écrit, pourquoi s'y attarder ? » ; « J'ai pas de temps pour le bavardage dans ma classe. » ; « L'oral est trop teinté d'émotivité, ça crée des problèmes de gestion dans ma classe. » ; « L'oral c'est de l'écrit bien parlé : si je leur enseigne à bien écrire, mes apprenants parleront

beaucoup mieux ensuite ! ». Bien sûr, ces paroles prouvent une forte méconnaissance de la spécificité de l'oral ou de ses conditions de réalisation en classe et ne prédisposent ni les enseignants, ni les apprenants à travailler l'oral de manière constructive. Ces visions sur l'opportunité de l'apprentissage de l'oral sont, malheureusement, suffisamment répandus parmi les enseignants et les apprenants aussi, spécialement dans le milieu pré universitaire.

Les apprenants doivent être guidés en vue de développer des compétences langagières qui leur seront utiles dans la vie personnelle ou professionnelle, ils doivent avoir la capacité de transposer dans différents domaines d'activité les savoirs acquis.

Pour stimuler l'expression orale, le choix de la thématique joue un rôle très important en vue de l'enrichissement des activités interactives en classe de langue.

L'attitude de l'enseignant est aussi une condition très importante pour la réussite de toute interaction. C'est à lui de faire découvrir le plaisir de participer, de susciter à l'apprenant le désir d'exprimer son opinion, de s'intégrer, par son travail, au groupe de la classe.

La relation de confiance que l'enseignant accorde aux apprenants assure la réussite de toute activité et favorise l'acquisition de la langue.

2.2 Qu'est-ce que l'oral ?

Il est nécessaire de définir l'oral et ses caractéristiques par rapport à l'écrit.

La linguistique a permis un nouveau regard sur l'oral, celui-ci n'étant pas un écrit dégradé, il a son propre code avec ses propres marques (linguistiques et communicationnelles). Mais aujourd'hui la différence entre l'écrit et l'oral ne se situe plus dans les situations de communication : directe, avec le locuteur présent, pour les échanges oraux et différées, avec un locuteur absent pour les échanges écrits. La distinction concerne plutôt des types de discours et des pratiques discursives différentes grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui remettent en cause cette distinction par l'utilisation des répondeurs téléphoniques qui permettent un oral différé et par l'Internet sur les ordinateurs où l'on utilise une communication écrite directe.

On doit souligner la complexité de l'oral, qui ne se réduit pas à une émission sonore, la compétence langagière étant double : linguistique (connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques) et communicationnelles (règles discursives, psychologiques, culturelles et sociales qui régissent l'utilisation de la parole en fonction des contextes).

À ces compétences langagières s'ajoutent d'autres éléments importants dans une interaction verbale : les éléments corporels (gestes, mimiques), éléments voco-acoustiques (intonation, vitesse d'élocution, etc.). L'oral est donc un « multicanal » car il combine des moyens linguistiques, communicationnels, kinésiques et paralinguistiques.

2.3. Comment enseigner l'oral et comment l'évaluer

L'apprentissage de l'oral demande du temps pour développer des compétences de quelque ordre que ce soit, on doit leur accorder du temps dans la planification pédagogique. On sait que l'oral, tout comme l'écrit, se développe par une pratique régulière et fréquente au cadre d'un processus continu à l'aide de l'enseignant qui doit guider les apprenants à développer leurs compétences communicationnelles pour

améliorer leur oral. Tout cela demande qu'on accorde une place privilégiée à l'oral et un travail soutenu avec les apprenants en classe d'expression orale. L'apprentissage de l'oral ne peut se réaliser sans l'apport d'un matériel technique minimal (audio et vidéo).

On a proposé aux apprenants de se documenter pour construire un exposé concernant la « carte d'identité », la présentation d'un chanteur connu, (un acteur, un sportif, un auteur, etc.). Ils ont réalisé des fiches-documents et les ont présentées oralement devant leurs collègues.

Après la présentation générale, d'autres venaient compléter l'exposé par leurs interventions (suite à une documentation préalable, le thème de l'exposé étant connu d'avance), en exprimant leur opinion et apportaient des arguments.

L'apprentissage de l'oral implique des situations de productions verbales mais aussi d'écoute. À l'écrit, il est possible de lire et de relire un texte selon diverses fins ; à l'oral, les productions ne peuvent être conservées que si elles sont enregistrées de quelque façon. De plus, les productions des apprenants ne peuvent être sérieusement analysées que dans la mesure où ces derniers peuvent les écouter et les réécouter afin qu'ils puissent remarquer les fautes et améliorer leur oral. Ce travail d'écoute demande du temps, mais il constitue un moyen de correction de l'oral dans le processus d'apprentissage.

À l'oral, souvent, l'enseignant se limite à prendre en compte la parole des apprenants, sans égard à l'écoute et aux techniques qui s'y rattachent. L'écoute est très importante dans l'apprentissage de l'oral car cette habileté langagière constitue un puissant facteur de cohérence textuelle dans l'interaction verbale et donc, dans la communication.

3. On parle d'un oral ou plutôt des oraux ?

3.1. L'apprentissage de l'oral – une partie intégrante du processus de la lecture et de l'écriture

Joaquim Dolz et Bernard Schneuwly (1997) précisent que le seul oral qui s'enseigne est dès lors celui qui est nécessairement lié à l'écrit. Et Claudine Garcia-Debanc (1999, p.197) souligne que « l'analyse des dimensions syntaxiques et sémantiques de l'oral n'est possible qu'en recourant à des transcriptions écrites ». L'apprentissage de l'oral oblige donc à un détour pédagogique par l'écrit.

Pour enseigner l'oral, il faut connaître les différentes composantes de la prise de parole :

- pragmatiques – comprendre l'enjeu de la situation, la tâche langagière requise par la situation – donner un sens à sa prise de parole, choisir la (les) conduite(s) discursive(s) adaptée(s) ;
- discursives – maîtriser la (les) conduite(s) discursive(s) requise(s) par la situation – narrative, explicative ou argumentative ;
- linguistiques – maîtriser les formes linguistiques adaptées à la situation et requises par la conduite discursive choisie – syntaxe, lexique, intonation ;
- métalinguistiques – contrôler son discours et agir sur sa production pour s'adapter à l'interlocuteur ou mieux exprimer sa pensée ;
- travail sur soi – oser prendre les risques requis par la prise de parole, maîtriser le volume de sa voix, son débit, son geste et son regard.

À côté des éléments ci-dessus, on peut ajouter d'autres moyens non linguistiques qui interviennent dans la communication orale : la position des locuteurs, leur aspect extérieur (vêtements, coiffure...) et l'aménagement des lieux.

Si les moyens linguistiques et verbaux deviennent dominants, les autres moyens (kinésiques) ne disparaissent pas. On sait que, dans le développement de l'individu, la compétence de communication est la première et précède la compétence linguistique : les enfants communiquent d'abord avec leurs parents par des interactions non verbales et apprennent à parler ensuite.

3.2. Comment aboutir à un apprentissage réussi de l'oral en classe

Pour un apprentissage réussi de l'oral, il faut entraîner les apprenants dans des interactions qui suggèrent une progression dans l'argumentation : discussion, exposé explicatif et critique, débat. L'apprenant se trouve donc face à une tâche bien complexe lorsqu'il va s'exprimer devant le groupe classe, mais aussi en atelier (atelier de théâtre, par exemple). En classe il est important de travailler avec les apprenants sur les genres formels ci-dessus mentionnés. Par exemple, en classe d'expression orale, une activité possible c'est le conseil des apprenants qui permet à ceux-ci de s'exercer à la prise de décision en commun et puis, à en faire le bilan. Au centre de l'activité se trouve la parole : il faut parler pour exprimer ses idées et bien sûr, tenir compte de la parole d'autrui. Le conseil constitue un moyen d'apprentissage de la gestion de la parole, un lieu de décision où l'apprenant devient un décideur, s'appuyant sur une argumentation solide. L'enseignant distribue aux apprenants des rôles précis tels que : maire (qui donne la parole, mène et règle la réunion), secrétaire (qui transcrit les propositions et les décisions prises), lecteurs des messages. Le maire a la tâche d'assurer un bon déroulement de la réunion. Si l'on constate que les apprenants qui prennent la parole sont presque toujours les mêmes, il faut trouver la solution (voir comment faire) pour que tout le monde parle au moins une fois. Ceux qui, le plus souvent, s'avèrent être des « non parleurs » reçoivent, eux aussi, une tâche précise : ils doivent reformuler les propositions soulevées et les décisions prises. Le maire peut avoir lui aussi un « non parleur » comme conseiller qui doit l'aider dans sa tâche et dans la prise de décision. Pour un meilleur résultat l'enseignant doit reprendre régulièrement ce type de pratique et noter sur une fiche des observations à l'égard de chaque apprenant pour pouvoir ensuite observer les progrès de chacun d'entre eux.

Pour enseigner l'oral, on peut utiliser aussi l'exposé, mais tout en faisant attention à ce que l'exposé ne devienne pas une simple oralisation de l'écrit. Dans ce cas, l'oral n'est plus un objet d'apprentissage, mais un outil au service de la recherche, au service d'autres apprentissages. L'exposé est un exercice complexe qui entraîne des compétences transversales diverses, telles que : rechercher et extraire des informations, dresser un plan, exposer clairement l'information, répondre aux questions, émettre un point de vue personnel bien argumenté, capter et garder l'attention du public (la voix assez forte, l'information, la position et bien sûr, le vocabulaire adapté).

Pour un exposé réussi, l'enseignant doit donner à l'avance aux apprenants les critères de présentation et d'analyse de l'exposé. Les apprenants doivent faire une fiche d'aide-mémoire qui contient le plan de l'exposé pour éviter la lecture systématique. Après l'exposé, l'apprenant qui l'a présenté a la parole le premier pour exprimer ses propres évaluations de réussite ou non, ensuite d'autres apprenants de

la classe prennent la parole, posent des questions et l'enseignant intervient lui aussi pour donner son avis. De cette façon, les apprenants sont invités à construire leurs connaissances en interaction avec leurs collègues et la classe emprunte cette coopération comme mode d'organisation du travail. Travailler en groupe coopératif ou en atelier de théâtre, par exemple, suppose que les apprenants sachent comment porter une discussion, comment repérer les traits constitutifs de la discussion, comment capter et garder l'attention du public et, bien sûr, comment finaliser leurs tâches avec succès. La discussion ne doit pas seulement servir d'autres objectifs de formation mais, avant tout, elle doit constituer un objet d'apprentissage destiné à structurer l'oral des apprenants.

3.3. Enseigner l'oral – une tâche pas si facile

En ce qui concerne l'apprentissage de l'oral, comme on vient de le préciser, on ne parle pas d'un oral, mais des « oraux » :

- l'oral est un objet d'apprentissage qui permet aux apprenants de s'exprimer dans différents contextes ; les objectifs d'une telle séance sont spécifiques à l'oral, les compétences visées étant communicationnelles, langagières, orales ;
- l'oral est un outil au service des apprentissages (structure la pensée, permet d'apprendre à l'autre, permet l'élaboration d'une pensée commune) ;
- l'oralisation (on prête sa voix à un texte produit par quelqu'un d'autre, comme pour la récitation, la lecture scénique, la lecture à haute voix) ou la production verbale orale (l'émetteur est lui-même le producteur de son discours, comme dans le débat) ;
- l'oral est l'expression de soi, il sert à construire son identité (l'improvisation théâtrale) ;
- l'oral monogéré (Michel Grandaty (1998)) – le discours est pris en charge et généré par un seul émetteur et se construit en référence aux conduites discursives – raconter, décrire, expliquer, argumenter (l'exposé) ;
- l'oral polygéré (Michel Grandaty (1998)) – le discours est construit à plusieurs émetteurs ; la position des participants n'est pas fixée à l'avance et évolue au cours de l'interaction (le débat non préparé).

3.4. Évaluer l'oral – une tâche encore plus difficile

En ce qui concerne l'évaluation de l'oral, celle-ci est encore plus difficile. On sait que les instruments servant à évaluer l'oral sont nécessaires pour plusieurs raisons : une évaluation plus objective, une observation des réussites et des difficultés des apprenants afin de mieux les aider, une plus grande équité entre les apprenants car ils sont ainsi évalués selon les mêmes critères. Ces instruments permettent une pédagogie plus active car les apprenants connaissent leurs difficultés et leurs réussites et ils peuvent ainsi prendre en charge leur apprentissage.

Pour analyser l'oral, ces outils manquent ou, souvent, ils sont calqués sur ceux utilisés pour évaluer l'écrit. Contrairement à l'écrit, l'oral ne se prête pas à un réexamen attentif (lire et relire les productions des apprenants). On doit faire un enregistrement qui est difficile à mettre en place. De plus, réécouter sa voix n'est pas toujours accepté par les apprenants et les enseignants eux-mêmes. Il est difficile d'enseigner l'oral, mais c'est absolument nécessaire de lui accorder une place importante car la pratique de l'oral est transversale, il est présent dans toutes les

disciplines et dans de nombreuses situations. Il est présent partout, il est donc difficile de l'isoler et d'en faire une discipline à part entière.

L'oral implique l'individu entier car la production verbale n'est pas dissociée du corps, de la voix. C'est toute sa personnalité, son corps, son apparence que le locuteur met en jeu. L'apprenant doit oser et cela génère parfois un sentiment d'insécurité. A tout cela s'ajoute l'importance de l'implication personnelle car on sait que certains apprenants n'osent pas ou ne risquent pas de prendre la parole et donc, l'enseignant doit trouver les moyens pour les entraîner dans les activités et de les aider à vaincre leur timidité. L'évaluation de l'oral nécessite donc un investissement important et nécessaire de la part de l'enseignant.

4. Activités favorisant l'apprentissage de l'oral

En fonction de l'objectif défini, une activité peut favoriser tel ou tel oral, mais souvent, le choix d'une activité dépend du type d'oral qu'elle privilégie particulièrement.

Comme Jerome Bruner et Lev Vygotsky (www.instit.free.fr) l'ont souligné, le langage est un fait social : l'enfant accède au langage dans le cadre d'une communication avec l'adulte, puis avec d'autres enfants. Le langage est lié à la socialisation, l'apprentissage ne pouvant pas se réaliser sans la médiation d'un être humain, d'un enseignant. La médiation permet la transmission de connaissances, aide l'apprenant à construire ses savoirs.

- Le langage contribue aussi à la construction de l'identité personnelle de l'individu.
- Enseigner l'oral en mettant en place des échanges oraux permet à l'apprenant de construire son langage. Selon Vygotsky, le langage permet à l'enfant de développer son intelligence ; le langage est au service de la pensée logique, la pensée se construit comme un langage inférieur à partir des verbalisations et des échanges oraux.
- Au-delà de l'école, l'oral joue un rôle important dans notre société, les personnes sont souvent jugées au premier abord sur la façon de s'exprimer.
- Maîtriser la compétence langagière orale, c'est réussir en toute circonstance (scolaire ou extrascolaire) à tenir une conduite (argumentative, narrative, etc.) adaptée à la situation de communication.

L'objet principal est donc de donner aux apprenants les moyens nécessaires pour qu'ils puissent s'exprimer dans n'importe quelle situation.

5. L'oral en classe

Dans la première partie de ce travail, nous avons souligné le fait qu'il ne s'agit pas d'un oral, mais des oraux : l'oral comme objet d'apprentissage, l'oral comme moyen d'apprentissage et l'oral comme expression de soi. Pour enseigner l'oral en classe on peut entraîner les apprenants dans différentes activités selon le type d'oral qu'elles favorisent.

5.1. Activités favorisant l'oral comme objet d'apprentissage

Dans ce domaine, l'objectif peut viser une compétence langagière orale : développer l'intonation.

À l'Institut Français de Timișoara, mes apprenants ont pris part à des ateliers de théâtre où ils ont reçu des tâches différentes selon le thème de l'atelier en question. Par exemple, ils ont dû faire de la lecture scénique : chacun devait lire le même texte mais, en même temps, transmettre au public différents états : colère, enthousiasme, joie, tristesse, silence, etc. Donc, ils ont dû tout mettre en jeu : diction expressive, intonation, modulation de la voix, regard, gestes, sons, langage du corps.

5.2. Activités favorisant l'oral comme moyen d'apprentissage

Dans ce domaine on peut entraîner les apprenants dans des activités impliquant des moments de découverte ou de mutualisation (après une recherche individuelle, par exemple). On peut entraîner les apprenants à une recherche en travail de groupe pour favoriser les échanges entre eux, cela leur permettant une décentration nécessaire (chacun doit prendre en compte le point de vue de l'autre).

Une autre activité est le « débat régulé » qui porte sur une question controversée. Il implique l'intervention de plusieurs personnes qui doivent exprimer leurs opinions accompagnées d'arguments.

Le débat régulé nécessite un modérateur qui a pour rôle de gérer et de structurer le déroulement, en facilitant les échanges.

Ce type d'activité exige des compétences orales et transversales :

- oser prendre la parole ;
- écouter les autres et respecter les tours de parole ;
- exprimer son opinion et argumenter ;
- respecter l'avis, l'opinion des autres.

Par exemple, on peut visionner un film et puis en discuter. Le modérateur ouvre le débat, distribue la parole. Chacun doit participer au débat, exprimer son opinion tout en tenant compte de l'avis qui vient d'être donné et y réagir.

On peut proposer aux apprenants d'aller voir le film roumain *La position de l'enfant* qui vient de recevoir le grand prix « L'ours d'or » au Festival International du Film de Berlin, édition 2013.

Le thème du film étant extrêmement actuel et intéressant et qui nous concerne tous peut éveiller un réel intérêt pour des débats profonds et pertinents après.

Cette activité a pour objectif spécifique d'apprendre à donner son avis, en l'argumentant ; l'accent tombe sur l'argumentation qui aide à défendre, à soutenir une opinion.

Pour se divertir un peu, par exemple, j'ai proposé aux apprenants un sujet amusant : deux frères, ou deux amis, doivent acheter un cadeau pour leur mère / ami, etc. Chacun veut acheter autre chose et pour convaincre l'autre que son cadeau est le meilleur, il doit défendre son choix en utilisant les arguments les plus forts. Chaque apprenant, à son tour, était aidé par un groupe de collègues s'il restait en panne d'idées. Celui qui épuisait ses arguments le premier, était le perdant du jeu, tout comme le groupe qui lui avait conseillé.

On peut utiliser aussi d'autres activités : la lecture à haute voix ou la lecture dialoguée sur un texte donné ou, mieux encore, sur des textes qu'ils doivent produire en classe à partir d'un thème donné (par exemple, le camping à la ferme, en nature, en caravane, etc.), bien sûr après l'écoute de quelques dialogues sur ce thème. Ils peuvent travailler par groupes de deux ou trois et lire ensuite les dialogues, chacun jouant le rôle choisi.

5.3. Activités favorisant l'oral comme expression de soi

Dans ce domaine on peut pratiquer des activités de type « atelier de théâtre », des jeux de rôle (improvisation), activités dans lesquelles les apprenants expriment et dévoilent leur personnalité tout en jouant un rôle. Par exemple, ils sont des employés dans une agence de tourisme et ils doivent présenter les merveilles de telle ou telle région de France pour convaincre leurs potentiels clients qu'ils doivent absolument la visiter. De nouveau, ils travaillent en groupe et puis, soit ils lisent les textes produits, ou bien, ils improvisent sur place des dialogues après s'être mis d'accord entre eux sur le rôle choisi, etc.

6. Conclusions

Si nous voulons que nos apprenants acquièrent une compétence de communication qui leur permette de résoudre les problèmes qu'ils auront à affronter dans différentes situations de communication, il faut créer, à leur intention, des situations qui leur permettent un entraînement utile et stimulant. Et cela dans le cadre étroit et artificiel de la classe.

L'enseignant utilisera des méthodes actives pour guider l'apprentissage des autres par des travaux de production, de documentation, de recherche. C'est lui qui doit établir, en fonction du niveau de la classe et des disponibilités des apprenants, les objectifs à atteindre et les principes méthodologiques qui pourraient conduire le plus facilement et rapidement à leur réalisation. Il lui faudra, en outre, la disponibilité, la flexibilité, les capacités d'écoute et d'adaptation qui lui permettront d'identifier les besoins des apprenants, de faciliter leur expression et de trouver, avec eux, un éventail de solutions adaptées.

Dans un apprentissage où entre nécessairement une part de simulation et d'artifice, on veillera en permanence à rechercher des situations qui suscitent des échanges verbaux naturels dans lesquels les apprenants puissent se sentir acteurs à part entière de ce qu'ils disent. Un équilibre est donc sans cesse à trouver entre le souci de structuration de l'apprentissage et les exigences de la communication, équilibre qui va assurer la motivation des apprenants.

Lorsque l'apprentissage porte sur la communication en langue étrangère, sa prise en charge par l'individu suppose une multiplicité d'itinéraires, des contraintes bien signalisées, voire des « détours touristiques » adaptés aux goûts de chacun. Il importe donc beaucoup de créer dans la salle de classe un climat de franchise, de tolérance, afin de favoriser les discussions, les échanges dans une communication aussi authentique que possible.

Références bibliographiques

1. Bruner, J., Wygotsky, L., 2013, « Les théories de l'apprentissage : le cognitivisme », available at <http://www.instit.free.fr> [consulté mars 2013].
2. De Pietro, J. F., Wirthner, M., 1996. « L'oral, bon à tout faire ?... État d'une certaine confusion dans les pratiques scolaires » in *Repères*, no. 1.
3. Dolz, J., Schneuwly, B., 1997. « Les genres scolaires des pratiques langagières aux objets d'enseignement » in *Repères*, no. 15.
4. Garcia-Debanc, C., 1999. « Évaluer l'oral » in *Pratiques*, no. 103/104, novembre.
5. Grandaty, M., 1998. « L'oral dans la classe » in *Repères*, no. 17.